

DEPUIS
LE 1ER DÉCEMBRE
2016

LES SACS DE CAISSE EN PLASTIQUE LÉGER INTERDITS EN WALLONIE

?

Et maintenant,
on fait
comment ?



Pensez à avoir toujours
un sac réutilisable
avec vous



Léger, stylé, résistant,
ayez le réflexe
sac en tissu



Utilisez un cabas
à roulettes pour vos
prochaines courses



A la pharmacie, glissez vos
médicaments dans votre
sac à main ou votre poche

ET VOUS, QUELLES SONT VOS ALTERNATIVES ?



Wallonie